

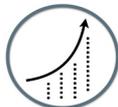
PANORAMA DES REMUNERATIONS DANS LE SECTEUR CULTUREL

Avoir une vision d'ensemble pour mieux s'y retrouver !

14 heures - 780 €



à distance



9/10 satisfaction



Description générale de l'action de formation. Une description détaillée est remise lors de l'inscription.

PUBLIC

Administratrice/administrateur, comptable, Directrice/ directeur artistique d'une structure de spectacle vivant. Intermittent du spectacle. Toute personne chargé/e de la gestion du personnel ou de la gestion des contrats.

PRE-REQUIS

Etre chargé·e de la gestion du personnel.

OBJECTIFS

- Dresser un **panorama** des différents cas de figure et de la réglementation qui s'y applique
- Clarifier les conditions qui permettent de rémunérer l'ensemble des formes de travail
- Etre vigilant sur les risques de redressement

CONTENU DÉTAILLÉ - mis à jour le 27/06/2022**Identifier les acteurs de la création artistique et le type de rémunération**

Définir le type de collaborateur à qui l'on peut verser une rémunération :

- Salariés : artistes, techniciens, intervenants lors d'atelier
- Bénévoles et amateurs
- Prestataires travailleurs indépendants : les modalités à respecter pour travailler avec des indépendants
- Auteurs : déterminer qui peut être auteur sur une création
- Interprètes : définir ce poste
- Vigilance en cas de doubles statuts : le metteur en scène, le chorégraphe, le réalisateur, les artistes du spectacle
- Vigilance sur la requalification en salaire des sommes versées

Les modalités de rémunération en fonction du statut du collaborateur de la création artistique

- Le salaire : les différentes modalités de paiement du salaire (cachet, service, période création mensualisée), la rémunération des heures supplémentaires, des intervenants, la rémunération du temps de trajet en tournée

- La facturation : règles et obligations
- La rémunération en droits d'auteur : comment rémunérer, les justificatifs se faire remettre, les aspects fiscaux et sociaux du droit d'auteur
- La rémunération en contrepartie de la cession des droits voisins des artistes : comment rémunérer, les justificatifs comptables à établir, les aspects sociaux et fiscaux du droit voisin
- Actualité : au regard du contexte et des évolutions législatives, d'autres points pourront être ajoutés, tel que la rémunération en cas d'activité partielle.

Points non détaillés et non traitésNon détaillés :

- Les frais professionnels
- Les spécificités des conventions collectives du spectacle vivant

Non traité :

- Les contrats de travail
- Les contrats de cession de droit d'auteur et droits voisins